Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 84 (1987)
Heft: 3

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société romande d'apiculture

Assemblée des délégués du 21 mars 1987

Samedi 21 mars 1987, à 10 h. précises, Lausanne, Restaurant du Rond-Point, avenue des Bergières, à l'ouest de l'entrée sud du Comptoir.

Bus N° 3, départ vis-à-vis de la gare CFF, devant l'Hôtel Continental. On peut garer les voitures dans les jardins du Comptoir.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée (voir journal d'avril 1986, pages 109 à 114).
4. Rapport du président.
5. Finances:
   a) comptes 1986;
   b) rapport de la Commission de vérification;
   c) budget 1987;
   d) désignation des sections vérificatrices des comptes 1987: Sion, Val-de-Ruz, Vallée de Joux;
   e) fixation de la cotisation 1988.
6. Adoption des rapports publiés dans le journal.
7. Concours des ruchers.
8. Renouvellement au comité des mandats de MM. Paul Girod et Fernand Métrailler.
9. Election au comité central d'un délégué de la Société genevoise d'apiculture en remplacement de M. Philippe Laperrousaz, démissionnaire.
10. Honorariat.
11. Demande de subvention des fédérations.
12. Apimondia.
13. Vœux des sections.
14. Propositions individuelles et divers.

A 13 heures, repas en commun, 28 fr. 50 par personne, service et café à discrétion compris (boissons non comprises).

Les délégués voudront bien remplir les bulletins pour frais de déplacement et les remettre à l'entrée de la salle à MM. Girod, Thiévent et Léchaire. Ils seront remboursés entre 9 h. et 9 h. 45.

Pour le comité:
A. Rosselet

COMPTES D'EXPLOITATION POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1986

PRODUITS

Cotisations encaissées	98 496.—
Annonces du journal	11 928.—
Abonnements divers	5 605.—
Intérêts des fonds	7 451.35
Subsides divers	52 182.—
Ventes diverses	45.—
Recettes du contrôle du miel	2 935.—
Virement du fonds de propagande	908.87
Total des produits	**179 551.22**

CHARGES

Assemblée des délégués	8 395.60
Comité	7 925.—
Gérance et loyer	2 500.—
Fournitures de bureau	1 817.50
Impôts	1 076.—
AVS, allocations familiales	320.—
Ports	634.60
Téléphones	286.35
Taxes PTT	291.65
Stations d'observation	864.95
Contrôle, propagande du miel	4 611.45
Assurance RC	4 325.—
Frais de la bibliothèque	2 741.25
Journal suisse d'apiculture	76 804.95
Cotisations à charge	4 167.65
Frais de gérance et garde	118.60
Frais divers	3 654.70
Aide à l'apiculture	65 461.70
Total des charges	**185 996.95**

RÉCAPITULATION

Total des charges	185 996.95
Total des produits	179 551.22
Déficit de l'exercice	**6 445.73**

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1986

ACTIFS

Réalisables

Caisse		80.51
CCP		631.28
Banque Cantonale Vaudoise		92.70
Crédit Foncier Vaudois		1 277.10
Banque de l'Etat de Fribourg		1 491.25
Union de Banques Suisses		82.15
Titres		104 300.—
Annonces à encaisser		3 570.—
Actifs transitoires		35 930.30

Immobilisés

Matériel, diplômes, insignes, sacs		3 024.35
Etiquettes		–.—
Bibliothèque: film		1.—
bibliothèque		1.—
appareil de projection		1.—
Total des actifs		**150 482.64**

PASSIFS

Fonds divers

Fonds Propagande		48 721.49
Fonds Aide à l'apiculture		24 000.—
Fonds Etude et distinctions		8 670.40
Fonds Assurance vol		28 724.40
Fonds Bertrand - réserve		9 361.—
Fonds Entraide		5 436.—
Fonds Dommages		18 000.—
Passifs transitoires		7 569.35

Fonds propres

Capital au 1.1.1986	6445.73	
Diminution du capital	6445.73	–.—
Total des passifs		**150 482.64**

Etat des titres

Le relevé des titres portant le dossier N° 700.240 comporte les valeurs suivantes au 31 décembre 1986

	Valeur nominale
Fr. 10 000.– nominal, obligation à 3½%, Banque Cantonale Vaudoise, 1978/93	10 000.—
Fr. 6 000.– nominal, obligation à 5¼%, Crédit Foncier Vaudois, 1972/87 Sie 55	6 000.—
Fr. 10 000.– nominal à 5¼%, Raiffeisen, 1989	10 000.—
Fr. 9 000.– nominal, obligation Eurofima Bâle, 5¾%, 1980/92	8 000.—
Fr. 5 000.– nominal, obligation à 5¼%, Crédit Foncier Vaudois, 1972/87 Sie 56	5 000.—
Fr. 15 000.– nominal, obligation à 5¼%, Ville de Vienne, 1977/92	15 000.—
Fr. 10 000.– nominal LDG, Banques Cantonales, 3½%, 1979/94 Sie 178	10 000.—
Fr. 10 000.– bon de caisse 6%, BEF, 1981/88	10 000.—
Fr. 5 000.– nominal, obligation 5%, BEF, 1981/93	5 000.—
Fr. 5 000.– Brigue-Viège-Zermatt, 4%, 1979/89	5 000.—
Fr. 10 000.– Eurofima, 3¾%, 1979/94	10 000.—
Fr. 10 000.– nominal, obligation de caisse 6%, BEF, 1982/87	10 000.—
	104 000.—
Une part de l'Union suisse des paysans, nominal, Fr. 1000.–, estimé	300.—
Deux parts du Comptoir suisse, nominal, Fr. 100.–	p.m.
	104 300.—

Les titres suivants ont été remboursés en 1986 par anticipation:
Fr. 1 000.– obligation Eurofima 5¾%, 1980/92
Fr. 10 000.– Eurofima, 5½%, 1972/89

Le titre suivant a été souscrit:
Fr. 10 000.– Raiffeisen, 5¼%, 1989

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

BUDGET DE L'EXERCICE 1987

Recettes

Cotisations perçues	98 000.—
Annonces du journal	15 000.—
Abonnements divers	3 000.—
Intérêts des fonds	7 500.—
Subsides divers	50 000.—
Recettes diverses	100.—
Recettes du contrôle du miel	2 000.—
	175 600.—

Dépenses

Assemblée des délégués	8 000.—
Comité	8 620.—
Gérance et loyer	2 500.—
Fournitures de bureau	2 000.—
Impôts	1 100.—
AVS	320.—
Ports	650.—
Téléphones	300.—
Taxes CCP	300.—
Prestations de tiers – Ordinateur	500.—
Stations d'observations – Pesées	900.—
Contrôle du miel	2 000.—
Assurance RC	4 326.—
Frais de la bibliothèque	2 600.—
Journal suisse d'apiculture	76 000.—
Cotisations à charge	4 100.—
Frais de gérance et garde	120.—
Frais divers	3 500.—
Aide à l'apiculture – Vulgarisation	60 000.—
	177 836.—

Dépenses budgétaires 1987	177 836.—
Recettes budgétaires 1987	175 600.—
Déficit budgétaire	**2 236.—**

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES DE LA SAR POUR L'EXERCICE 1986

Conformément à ses obligations, la commission de vérification, composée de MM. F. Juilland (Sierre), C. Favre (Sion) et M. Orsat (Val-de-Ruz), a procédé le 31 janvier 1987 à la vérification des comptes 1986 de la SAR.

Elle a pris connaissance du rapport comptable établi par la Fiduciaire Fidugère, de Lausanne, et y a apporté les correctifs nécessaires concernant l'état des titres. Elle a procédé à des contrôles des recettes et des dépenses par sondages. Aucune erreur n'a été décelée. La comptabilité est très bien tenue et la commission recommande à l'assemblée l'acceptation des comptes qui présentent un total du bilan de **Fr. 150 482.64** et une perte de **Fr. 6445.73**. Elle rend attentif le comité au déficit enregistré en 1986 et le prie d'être attentif aux résultats futurs.

Elle remercie l'administrateur-caissier pour la bonne tenue des comptes présentés.

Romont, le 31 janvier 1987.
Pour la section de Sierre:
F. Juilland
Pour la section de Sion:
C. Favre
Pour la section Val-de-Ruz:
M. Orsat

VÉTÉRANS SAR: 60 ANS DE SOCIÉTARIAT ET PLUS

INVITATION

Les vétérans SAR qui, en 1987, auront 60 ans de sociétariat et plus sont invités à se joindre aux délégués des sections qui, le 21 mars, assisteront à l'assemblée de Lausanne.

Les présidents de section sont invités à faire le nécessaire auprès de ces anciens pour que le plus grand nombre possible d'entre eux assistent à nos délibérations.

La SAR se fera un plaisir d'offrir le repas de midi à ces anciens méritants.

Société romande d'apiculture
Le préposé aux vétérans:
Albert Thiévent